

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 23 octobre 2023**  
~~~~~

ORGANISATION DU SEMESTRE THÉMATIQUE DU RÉSEAU JEUNESSE
AUTOUR DE L'ESPACE PUBLIC : PRENONS PLACE !
DEMANDE DE FINANCEMENTS.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 23 octobre 2023 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 13 octobre 2023.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Olivier SERVEL, Mme Christine DEBEAUCE, Mme Josette CUTANDA, M. Anthony GARCIA, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Pascal DELIEUZE, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, M. Pierre AMALOU, M. Yannick VERNIERES, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Daniel JAUDON, M. Jean-Claude CROS, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ - M. Jean-Philippe MORESMAU suppléant de M. Robert SIEGEL, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Jean-Pierre PUGENS à M. Anthony GARCIA, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Jean-Marc ISURE à M. José MARTINEZ, Mme Martine LABEUR à Mme Christine DEBEAUCE, Mme Valérie BOUYSSOU à Mme Marie-Hélène SANCHEZ.

Excusés

M. Claude CARCELLER.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 40	Votants : 46	Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU la délibération du 30 janvier 2023 relative à la définition de l'intérêt communautaire et l'arrêté préfectoral n°2023-10-DRCL-0518 du 10 octobre 2023 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et notamment sa compétence « Actions en faveur de la jeunesse » ;

CONSIDERANT que la mission jeunesse de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) est de coordonner et de mutualiser les moyens des différents acteurs jeunesse du territoire,
CONSIDERANT que son action s'inscrit dans le cadre de son projet de territoire « Vallée 3D », soit la Vallée Démocratique, Digitale et Durable,
CONSIDERANT que la thématique retenue pour 2024 porte sur l'espace public et qu'elle émane des suggestions formulées par les jeunes via les acteurs du réseau jeunesse de la CCVH,
CONSIDERANT que la CCVH labellisée Terre de Jeux s'inscrit dans la dynamique des jeux olympiques et paralympique 2024,
CONSIDERANT que ce projet piloté par le service Jeunesse, Sports et Parentalité en collaboration avec les services du pôle Culture proposera de croiser les disciplines culturelles et sportives,
CONSIDERANT que ce projet, estimé à 15 900€ TTC, est éligible au financement par les partenaires institutionnels,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté en annexe,
- de solliciter les financeurs pour les demandes de subventions, dans la limite des 80% de financement,
- de modifier, si besoin et sans augmentation de la dépense, le plan de financement prévisionnel ainsi présenté,
- d'autoriser le président à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et de signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Transmission au Représentant de l'État N° 3312

Publication le 24 octobre 2023

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 24 octobre 2023

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20231023-14098-DE-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

Plan de financement prévisionnel
Prenons Place !

<i>DEPENSES</i>			<i>RECETTES</i>		
POSTES	MONTANT TTC	TAUX	FINANCEURS	MONTANT TTC	TAUX
Prestataires	13 200 €	83,02%	Département de l'Hérault	4 770 €	30%
Achat de matériel	1 950 €	12,26%	CAF	4 770 €	30%
Alimentation	750 €	4,72%	DRAC	3 180 €	20%
			PART FINANCEURS	12 720 €	80%
			PART AUTOFINANCEMENT	3 180 €	20%
TOTAL TTC	15 900 €	100%	TOTAL TTC	15 900 €	100%

Présentation du Projet « Prenons Place ! »



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les objectifs et le partenariat



Les Objectifs

- Proposer une offre équilibrée sur le territoire de la CCVH
- Permettre aux jeunes une ouverture culturelle
- Faire des liens avec JOP 2024
- Travailler en transversalité partenariale
- Permettre une pluralité des publics



Les Partenaires internes

- Jeunesse, Sports, Parentalité
- Réseau de Lecture Publique
- Service du patrimoine
- Communication
- Moyens Généraux
- Alternateur



Les Partenaires externes

- CAF
- CD34 :
- CGEAC / DRAC :
- Crédit Agricole : AAP
- Collèges du territoire
- Lycée Simone Veil (Gignac)
- Maison des Jeunes le Mescladis
- ALSH ados
- Conseil des Jeunes des communes
- Conseil de Vie Lycéenne
- Conseils de Vie Collégienne
- Cinéma Alain Resnais
- Association ISO photo
- Association Yapuka
- Les clubs de danse du territoire
- Association sportives du territoire
- Prestataire déambulation événement final
- Editions de l'Ours
- Artistes : graffeurs / slammeur

Calendrier des actions de Janvier à Juin 2024

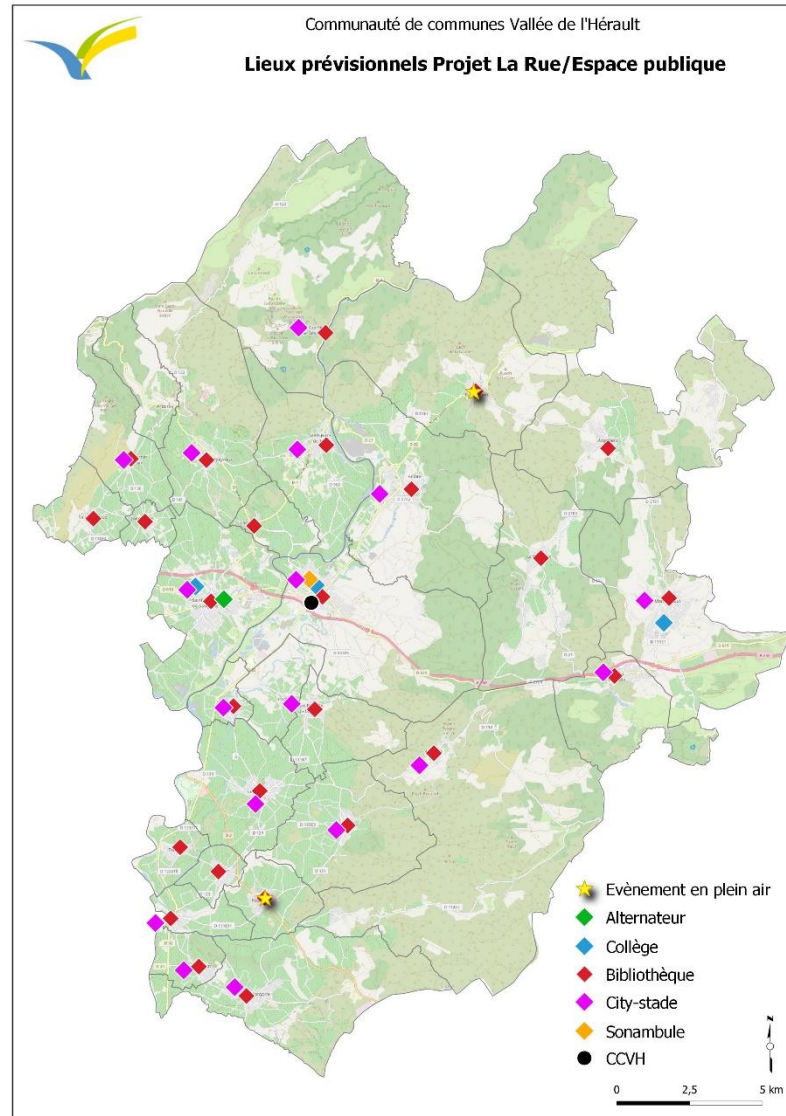


Au Sonambule
27 janvier Soirée Battle de Danse

A l'Alternateur
Mars - Avril ateliers Création d'un livre
Vacances de Printemps Atelier Montage Vidéo

CCVH
De Janvier à Juin Réalisation d'une charte « La charte de la Rue »
Vacances de Printemps Atelier Photo

Places Publiques
Mars Réalisation court métrage
Après le 19 Avril Cinéma en plein air
Fin mai début juin Evènement final



Au sein des Collèges et Lycées du territoire
Janvier à Avril Réalisation de Slam et Street Art
Mars-Avril Atelier création d'un livre
Après le 19 Avril Cinéma en plein air
Mai à Juin Exposition des Slams et Street Art

Réseau de Lecture Publique et Service Patrimoine
Dates à déterminer Visites guidées et animations sur la découverte du Graff à l'Abbaye d'Aniane et les alentours
Janvier à juin Ateliers Lecture publique

City Stade
Mercredis et/ou Les Vacances scolaires 2024 (dates à déterminer)
Tour des Stades

Budget Prévisionnel



Dépenses		Recettes	
Alimentation	750€	CAF	4770€
Matériel	1950€	CD34	4770€
Prestation de services	13200€	DRAC	3180€
		Autofinancement	3180€
Total	15900€	Total	15900€